

DECISION DU MAIRE EN DATE DU 28 MARS 2024

Nous, Roger DIDIER, Maire de la Ville de GAP,

- Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu la délibération de délégation de pouvoirs donnée à Monsieur le Maire par le Conseil Municipal du 28 mai 2020 visée en Préfecture le 3 juin 2020 ;
- Vu l'arrêté de délégation de fonction et de signature de M. MEDILI, Adjoint au Maire en date du 02 juin 2020 ;
- Vu le marché n°20019000117 conclu avec la Société ADIV ASSOCIATION (63039 CLERMONT-FERRAND) pour l'étude de programmation et d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la construction d'un nouvel abattoir municipal pour un montant global et forfaitaire de 67 997,39 €uros H.T. décomposé comme suit :
Tranche ferme : Phase 1 : Étude de programmation pour un montant de 18 552,73 € H.T. : durée 2,5 mois. Phase 2 : AMO pour la réalisation des travaux - La phase d'étude à compter de la délivrance de l'O.S. de démarrage des travaux et s'achèvera à la fin de la garantie de parfait achèvement (GPA) pour un montant de 22 243,23 € H.T. Tranche optionnelle 1 : constitution du dossier d'autorisation ICPE pour l'exploitation de l'abattoir municipal de GAP, pour un montant de 27 201,43 € H.T. : durée 12 mois, soit un total général de : 67 997,39 € H.T.
- Vu l'avenant de transfert n°1 du 7 Octobre 2021 ;
- Vu l'avenant n°2 du 15 Octobre 2021 portant le montant du marché à 81 840,99 € H.T. ;
- Vu l'avenant n°3 du 17 Mai 2023 relatif à la réalisation de prestations supplémentaires de la phase 2 : assistance au M.O. pour la phase travaux portant le montant du total général à 109 040,09 € H.T. ;
- Vu l'avenant n°4 du 15 Juin 2023 relatif à la réalisation de prestations supplémentaires de la tranche optionnelle 1 : ICPE - complément de mission portant le montant du total général à 124 110,09 € H.T. ;
- Vu les articles R2194-2 et R2194-3 du Code de la Commande Publique ;
- Vu la nécessité de réaliser les prestations supplémentaires pour la tranche optionnelle 1 : ICPE : modélisation des odeurs et réalisation d'une étude de risques sanitaires simplifiées ;
- Vu la demande de sous-traitance pour la société ISPIRA, pour un montant de 8 175 € HT, présentée par l'ADIV ;
- considérant que la société ISPIRA présente des capacités techniques et financières suffisantes ;
- Considérant la nécessité de conclure un avenant n°5.

DÉCIDONS

Article 1 :

Il est conclu un avenant n°5 au marché n°2019000117 « Étude de programmation et d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la construction d'un nouvel abattoir municipal » dont le titulaire est l'Association ADIV (63039 CLERMONT-FERRAND)

Article 2 :

une prestation pour la modélisation des odeurs et la réalisation d'une étude de risques sanitaires simplifiées est ajoutée au marché pour un montant de 8 175 € HT.
Le sous-traitant ISPIRA est agréé.

Incidence financière de l'avenant :

Montant total du marché suite à avenant n° 4 H.T.	124 110,09 € HT
Montant total des prestations supplémentaires H.T. :	8 175,00 € HT
Nouveau montant total du marché H.T. :	132 285,09 € HT
Montant de la T.V.A. 20 % :	26 457,01 € HT
Nouveau montant total du marché T.T.C.:	158 742,10 € HT

Soit une augmentation de 6,59 %

Incidence sur les délais : aucune

Article 3 :

Toutes les clauses et conditions générales du marché initial demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux dispositions contenues dans le présent avenant, lesquelles prévalent en cas de contestation.

Article 4 :

Monsieur le Directeur Général des Services Techniques et Monsieur le Directeur des Bâtiments sont chargés de l'exécution de la présente décision.

FAIT ET ARRÊTÉ en MAIRIE, à Gap, le 28 MARS 2024

Le Maire-Adjoint



Vincent MEDILI

Transmis en Préfecture le : 28 MARS 2024
Publié ou notifié le :

28 MARS 2024

Bordereau d'acquiescement de transaction

Collectivité : VILLE GAP (05)
Utilisateur : ACTES VILLE

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte : **D2024_03_167**
 Objet : **Avenant n°5 au marché n°2019000117 Étude de programmation et d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la construction d'un nouvel abattoir municipal dont le titulaire est l'Association ADIV (63039**
 Type de transaction : Transmission d'actes
 Date de la décision : 2024-03-28 00:00:00+01
 Nature de l'acte : Actes individuels
 Documents papiers complémentaires : NON
 Classification matières/sous-matières : 1.1 - Marchés publics
 Identifiant unique : 005-210500617-20240328-D2024_03_167-AI
 URL d'archivage : Non définie
 Notification : Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 005-210500617-20240328-D2024_03_167-AI-1-1_0.xml	text/xml	1 Ko
Document principal (Acte individuel) Nom original : D_14323.pdf Nom métier : 99_AI-005-210500617-20240328-D2024_03_167-AI-1-1_1.pdf	application/pdf	54.3 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	28 mars 2024 à 08h24min29s	Dépôt initial
En attente de transmission	28 mars 2024 à 08h24min57s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	28 mars 2024 à 08h25min14s	Transmis au MI
Acquiescement reçu	28 mars 2024 à 08h25min24s	Reçu par le MI le 2024-03-28

